



Marrakech, le 16 novembre 2016

Communiqué de presse

À Marrakech, la France concrétise son engagement financier de 25 millions d'euros en faveur du Fonds pour les pays les moins avancés géré par le Fonds pour l'Environnement Mondial

Michel SAPIN, ministre de l'Économie et des Finances, a signé aujourd'hui avec Naoko ISHII, directrice du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), dans le cadre de la 22^{ème} Conférence des Parties (COP22), un engagement de la France en faveur du Fonds pour les pays les moins avancés, géré par le FEM, d'un montant de vingt-cinq millions d'euros. La France concrétise ainsi sa promesse de contribution annoncée à Paris lors de la COP21 en 2015.

À travers cet engagement, Michel SAPIN rappelle la nécessité de financer des projets de développement intégrant les enjeux de résilience face aux dérèglements climatiques dans les pays les moins avancés, particulièrement vulnérables aux conditions climatiques. Il précise que le soutien de la France vise à « permettre que cet instrument qui a fait ses preuves, le Fonds pour les pays les moins avancés, continue de jouer un rôle de préparation et de mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation. C'est une façon de garantir l'appropriation par les pays bénéficiaires des projets d'adaptation sur leur territoire, une dimension essentielle pour la France ».

Naoko ISHII salue « à travers cette contribution, la volonté de la France de maintenir un engagement fort pour l'adaptation des pays en développement aux changements climatiques ».

Cette signature intervient dans un contexte où les discussions de la COP22 ont montré une nouvelle fois à quel point la question du financement de l'adaptation aux changements climatiques était centrale pour un très grand nombre de pays en développement. La feuille de route concrète pour atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars par an de financements en faveur du climat des pays développés vers les pays en développement d'ici 2020, publiée à l'initiative des pays donateurs le 17 octobre 2016, a montré que la part des financements dédiés à l'adaptation dans ces financements est appelée à fortement augmenter. La France a ainsi annoncé un doublement de ses financements dédiés à l'adaptation à horizon 2020.

Cette signature permet également de renforcer les liens établis de longue date entre la France et le Fonds pour l'Environnement Mondial, dont les 25 ans ont été fêtés cette année.

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13 sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr